Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 21 (1975)

Heft: 4

Rubrik: Les arts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les arts

par Edmond Leuba

Pour ceux qui connaissaient la peinture d'Yvone Duruz alors qu'elle vivait sur les bords de la Seine et qu'elle exposait régulièrement à l'Ambassade - où elle obtint le prix Pierre Dupont en 1967 - avec les artistes de la Section de Paris, les œuvres récentes qu'elle montrait à la Galerie de l'Université, rue de Bassano, furent une surprise totale. Bien sûr, l'évolution intermédiaire est généralement inconnue dans la capitale française ; mais comment aussi prévoir que du tachisme élégant et harmonieux par lequel elle traitait ses gouaches — et qui sans doute culmina dans la série des 10 monotypes qui accompagnaient les textes de Jean-Jacques Lévèque sous le titre d'Aménagement du Territoire en 1969 —. Elle aboutirait à un expressionnisme aussi brutal comme si du climat de Tal-Coat elle était passée à celui de Bacon.

Qu'est-il donc arrivé? la Suisse a-t-elle agi en tant que révulsif et fait sortir un tel déferlement d'agressivité et de sarcasmes? Ou faut-il penser qu'ils existaient déjà à l'état larvé et que cette sort e de parisianisme qu'on lui reconnaissait n'était qu'un habit d'emprunt?

Toujours est-il que les personnages que peuplent ses toiles — féminins toujours, monstrueux souvent — ont un impact de violence et de souffrance auquel il est impossible de rester insensible. Et que l'artiste intitule plusieurs de ses toiles « Fantasmes » que d'autres soient inspirées par Zouc dont on sait à la fois le grand talent et l'instabilité, n'est pas fait pour rassurer.

Le préfacier au catalogue donne comme thème de l'exposition « la condition féminine dans la société actuelle ». Y a-t-il vraiment là — et lors de l'année de la femme précisément — matière à un réquisitoire aussi pathétique?

Heureusement, les qualités picturales d'Yvone Duruz sont intactes, même si elle a beaucoup assombri sa palette, jadis impressionniste, pour atteindre à plus d'intensité dramatique; la composition est libre et imprévue, la matière agréable. On peut y adhérer sans peine. D'autre part il faut admirer sans restriction le courage d'un artiste - féminin de surcroît - qui ne craint pas de révéler au public avec autant de limpidité ses fantasmes et qui ne choisit jamais la voie de la beauté pour le faire.

Edmond Leuba

Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses Section de Paris

Devenez membre associé de notre Société. Cotisation : 30 F. Chaque année, pour cette modique somme vous recevrez une gravure originale, à tirage limité.

Pour tout renseignement, s'adresser à son président M.E. Leuba. Téléphone : 033-48-13, 152, boulevard Montparnasse 14°.

Bulletin d'adhésion	
Nom et prénom	
Adresse	

Musique

Mort de Frank Martin

Frank Martin, qui s'est éteint aux Pays-Bas à l'âge de 84 ans, était l'un des plus grands compositeurs de notre temps et certainement, avec Arthur Honegger, le plus illustre des musiciens suisses. On lui doit une vingtaine de chefs-d'œuvre, dont beaucoup furent créés sous la direction d'Ernest Ansermet.

Né le 15 septembre 1890 à Genève, fils de pasteur, Frank Martin fit ses études classiques au collège Calvin, puis séjourna à Zurich, Rome et Paris, avant de regagner Genève, où il enseigna à l'institut Jacques-Dalcroze et au conservatoire, et fonda une société de musique de chambre et un technicum moderne de musique. Plus tard, il donna des cours au conservatoire de Cologne.

C'est peut-être son œuvre « Le Vin Herbé » (1941) qui consacra le renom mondial de Frank Martin. Ses compositions, de caractère essentiellement lyrique, sont aussi bien symphoniques que vocales. Parmi les principales, citons l'oratorio « Golgotha », l'opéra « La Tempête », la « Petite symphonie concertante », les « Monologues de Jedermann », « Les Quatre Eléments », « Roméo et Juliette », les « Dithyrambes », l'Oratorio biblique « In Terra Pax », l'opéra « Le Mystère de la Nativité », l'ouverture « Hommage à Mozart », les « Sonnets à Ronsard », le « Cornet de Rilke », « Monsieur de Pourceaugnac », « La Nique à Satan », des études pour orchestre à cordes, des préludes pour piano, un concerto pour sept instruments à vent, un concerto pour clavecin, un concerto pour violon, ainsi qu'une œuvre pour le centenaire de la Croix-rouge. Président de l'association des musiciens suisses de 1942 à 1946, Frank Martin avait reçu de nombreuses distinctions : le prix de la ville de Genève, le grand prix des arts de Westphalie-Rhénanie, la médaille Mozart, le prix des semaines musicales internationales de Paris. Il était docteur honoris causa des universités de Lausanne et de Genève.

En 1946, Frank Martin avait quitté Genève, avec sa femme, d'origine hollandaise, pour se retirer aux Pays-Bas, près de Naarden, dans la région d'Amster. dam (ats).